



Jeunesse et vie communautaire

Comment ça marche ?

Les activités sont placées sous la responsabilité du Directeur qui est assisté sur le terrain par un animateur en loisirs et au niveau administratif par un technicien comptable.

Le secrétariat administratif est également requis à l'occasion pour prendre les appels, demandes d'information et inscriptions. De fait, le volet JEUNESSE est l'un des secteurs où le Service organise directement des activités. Dans la grande majorité des autres domaines, il offre un soutien technique aux organisateurs du milieu.

RÉPARTITION DES TÂCHES DE L'ANIMATEUR JEUNESSE, EMPLOYÉ, COL BLANC, PLEIN TEMPS

- 70 % DU TEMPS VOUÉ À LA JEUNESSE ET SURTOUT À LA CLIENTÈLE ADOLESCENTE (12 À 17 ANS)
- 30 % DE TÂCHES CONNEXES (SUIVI DU DOSSIER DES PISTES CYCLABLES ET AUTRES SENTIERS) SUPERVISION TECHNIQUE À LA SALLE DE QUILLES DE L'ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT)

Mission principale

Offrir des activités en période de relâche scolaire et durant l'été

Code de conduite

Offrir une variété d'activités ciblées pour répondre aux besoins d'une clientèle non-homogène

Manière d'opérer

Réunir un petit budget de fonctionnement, autour de 3000 \$ et organiser durant l'année des activités lucratives, comme des spectacles, qui ensuite, financent des activités éducatives et de sensibilisation.

Partenaires et collaborateurs réguliers

- Institutions scolaires et milieu éducatif
- Arrimage
- Maisons des jeunes
- Conseil étudiant
- CLSC et services sociaux
- Fournisseurs locaux (excursionnistes, COOP, etc.)

Sensibilisation et information :

- Toxicomanie
- Prévention du suicide
- Violence
- Les services offerts par le travailleur du milieu



Contribution en argent (3 000 \$ environ). Les Comités des loisirs locaux donnent en moyenne 500 \$ chacun et l'animateur trouve des fournisseurs qui acceptent de commander en partie leur matériel ou leurs services.

Chaque été, les activités parrainées ou organisées par le Service rejoignent environ 300 jeunes, pour une moyenne de participation de 15 à 25 personnes par activité, un nombre optimal en l'occurrence pour offrir un encadrement adéquat.

Au moment d'établir le calendrier annuel, l'animateur consulte les représentants au conseil étudiant de la polyvalente et les maisons des jeunes afin d'entendre les demandes et besoins exprimés de part et d'autre. Certaines activités peuvent durer quelques années tandis que d'autres, très populaires un temps, sont délaissées rapidement. Il faut se garder d'investir de gros montants d'argent dans des infrastructures lourdes et opter pour la souplesse et l'adaptation.

Activités d'été

- ❖ Spectacles de musique à la Côte
- ❖ Excursion à l'Île Brion et au Corps-Mort
- ❖ Équitation, clinique de golf

Semaine de relâche en hiver et semaine littéraire à Pâques

- Cours de plongée sous-marine
- Dictée
- Atelier peinture
- Travail du verre
- Création de masques
- Jeunes sauveteurs
- Improvisation
- Initiation à la critique littéraire
- Etc.

Concertation et développement :

- Pistes cyclables et pistes de ski de fond
- Parc sportif de la Polyvalente
- Infrastructures légères

Projet en cours : Construction d'un parc sportif pour les jeunes

Lieu : École polyvalente des Îles

Promoteur : Commission scolaire des Îles

Supervision : Groupe de travail (*incluant la Municipalité des Îles*)

Bilan sommaire

Plutôt positif

Les jeunes des Îles possèdent le sens de leur appartenance au village mais n'ont pas l'esprit de clocher. Ils fonctionnent bien dans les structures municipales peu importe dans quelle localité aura lieu l'activité.

La Municipalité des Îles fournit peu de moyens financiers et contribue davantage « en nature » (terrains, bâtiments, équipements). Le champ est laissé libre aux intervenants pour organiser les activités qui leur semblent les mieux adaptées à leurs clientèles.

Les jeunes d'aujourd'hui sont naturels, directs et ils s'adaptent rapidement à la nouveauté. Ils se montrent créatifs, intéressés et dynamiques.

Les grands adolescents se montrent responsables et impliqués en autant qu'on les respecte et qu'on leur fasse confiance.

La collaboration entre les services éducatifs et la Municipalité est en progression. L'École polyvalente est en mode d'ouverture sur le milieu. De même, il existe une meilleure concertation entre tous les intervenants impliqués : on a davantage conscience de travailler ensemble pour une même cause, la qualité de vie des jeunes des Îles.

Plutôt négatif

On remarque un réel désengagement chez certains parents au plan de l'encadrement des jeunes adolescents de 12 à 15 ans qui sont de plus en plus laissés à eux-mêmes.

Le financement des activités jeunesse dépend au départ de la bonne volonté des comités locaux et des commanditaires. Rien n'est jamais acquis.

Chez les responsables, bailleurs de fonds, promoteurs divers, on a encore malheureusement le réflexe de considérer les jeunes comme une masse homogène alors que c'est tout le contraire.

Certains préjugés sont tenaces et nuisibles. Nous mettons trop d'emphase sur les quelques jeunes qui démontrent des comportements délinquants.

vie communautaire

Depuis quelques années, avec le désengagement de l'État vis-à-vis des programmes sociaux, les demandes ont augmenté auprès de la Municipalité quant à soutenir les groupes et organismes qui oeuvrent à développer les liens de solidarité et d'entraide dans notre communauté.

Le Service offre le même soutien technique aux organismes qui oeuvrent au mieux-être de leurs concitoyens qu'à ceux qui relèvent de la culture ou encore des loisirs. Il s'agit d'une aide à la préparation et à l'organisation d'événements, le prêt d'équipements, la location de salles à tarif réduit (25%), la location du système de son avec technicien à moins cher qu'au prix du marché.

Les associations habituelles (Fermières, Filles d'Isabelle, Lions, Richelieu, Optimistes et Chevaliers de Colomb) utilisent largement les espaces disponibles dans les salles communautaires. Dans plus de 80% des cas, les organismes paient autour de 1500 \$ par année de loyer.

Les demandes parviennent au Service davantage en hiver, entre décembre et avril. Elles émanent de clubs et d'associations présentes au cœur des villages. Les Comités locaux des loisirs sont d'ailleurs souvent la première porte où les groupes de solidarité et d'entraide vont aller frapper. Il s'agit parfois aussi d'actions spontanées qui ne durent que le temps d'une campagne de financement.

Ces clubs et associations rendent des services à la communauté qui ont une valeur humaine difficilement quantifiable. Par exemple, on parle ici de sensibiliser et réunir les gens, organiser et donner des cours, amasser de l'argent pour acheter des équipements ou faciliter l'accès à une activité à des personnes handicapées.

Quelques constats :

- Depuis quelques années aux Îles, la situation de l'emploi s'est améliorée, augmentant du même coup le pouvoir d'achat des Madelinots ;
- Parallèlement la société de consommation a évolué, le loisir de masse cède la place au loisir individuel ou familial (chacun sa piscine, sa cour, sa console de jeux et son cinéma maison) ;
- Les familles demandent une variété de services spécialisés (cours de danse, de karaté, etc.) en groupes restreints et participent moins aux activités festives de nature populaire ;
- Les clubs et associations habituelles ont perdu beaucoup de leurs membres dans les dernières années, surtout ceux qui ont eu tendance à se replier, devenant presque un club privé ;
- Les bénévoles se sentent aujourd'hui interpellés par leurs valeurs et leur champ d'intérêt et non par appartenance familiale élargie ;
- On sent un « détricotage » des liens sociaux. Le déplacement des familles a fait que l'on connaît moins ses voisins. On ne les fréquente pas nécessairement dans nos activités ordinaires ;
- Récemment, le canton de Gros-Cap a développé une petite fête annuelle où les gens échangent et se rencontrent. C'est un exemple d'adaptation du loisir communautaire au goût du jour.